

l'exemple en cessant de fumer? Je pense que les deux ministres précédents avaient cessé, je me demande donc s'il a fait de même. Si oui, je le félicite de donner l'exemple.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Et si non?

**M. Rynard:** Je laisse au député de Winnipeg-Nord-Centre, le soin de s'en occuper. En fait, quels résultats a obtenus le gouvernement grâce à sa campagne contre le tabac? Je suis reconnaissant au député de Surrey d'avoir posé une question sur ce problème, car les renseignements pertinents figurent à la page 1201 du hansard. Je vois que les revenus du gouvernement fédéral provenant des taxes sur le tabac s'élevaient à 461 millions de dollars. Cependant, le gouvernement n'a dépensé que \$2,000 aux fins d'un programme visant à réduire l'usage du tabac.

**L'hon. M. Munro:** Non, non.

**M. Rynard:** J'ai voulu dire \$200,000. C'est le renseignement donné à la page 1201 du hansard si le ministre veut vérifier. Le gouvernement, à mon avis, n'a pas envisagé le problème assez sérieusement. Il est reconnu qu'un fumeur de cigarette a une chance sur cinq de contracter le cancer des poumons, par rapport à un non-fumeur. Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a une excellente occasion de se faire connaître d'un bout à l'autre du pays pour avoir fait diminuer le nombre des victimes du cancer des poumons. Avez-vous déjà vu l'ablation d'un poumon, monsieur le président? Je n'en ai vu que trop. Le ministre sait aussi bien que moi, parce qu'il est intelligent et qu'il étudie les statistiques, que les maladies des artères coronaires et les affections cardiovasculaires sont aggravées par l'usage du tabac. Une occasion excellente s'offre à lui de réduire le nombre des hospitalisés par suite du cancer du poumon. On consacre des centaines de dollars à des essais effectués sur ces malades, sans parler de la souffrance que cause la maladie.

Qu'a fait le ministre du film dont l'entrée a récemment été autorisée au Canada et qu'ont vu les membres de la Société du cancer? Ce film va-t-il être montré dans tout le Canada? Va-t-il le montrer à la Chambre des communes? J'aimerais qu'il nous dise ce qu'il a l'intention de faire à ce propos parce que le protagoniste du film a demandé qu'on le réalise, parce qu'il n'avait pas cessé de fumer, comme le lui conseillaient ses médecins. Il a laissé, je crois, une veuve et six enfants. C'est l'un des films les plus bouleversants que l'on

[M. Rynard.]

puisse voir et je crois que cela vaudrait la peine de le faire voir aux députés, aux médecins et autres, en vertu d'un programme d'information.

• (12.30 p.m.)

J'aimerais demander au ministre dans quelle mesure son programme a fait régresser l'usage de la cigarette. Si ce programme n'est pas fructueux, il y aurait peut-être lieu de le repenser. Le ministre a été bombardé de questions à ce sujet, et parfois, il a peut-être voulu répondre mais n'en a pas eu l'occasion. La même chose arrive à d'autres ministres, c'est pourquoi je ne lui en tiens pas rigueur. Nous aimerions toutefois qu'il nous fasse part du déroulement de son programme. Beaucoup de députés s'intéressent au plus haut point à l'hygiène et à la prophylaxie.

Je voudrais maintenant vous dire quelques mots sur le régime de pensions du Canada. J'ai reçu une lettre très intéressante d'une dame de l'ouest de l'Ontario. J'imagine que tous les députés en ont reçu copie. Elle illustre une situation tout à fait paradoxale. Son mari est décédé à 40 ans des suites d'un infarctus du myocarde, laissant deux enfants. La pension fédérale de la veuve est entrée dans le calcul de son actif, pour établir les droits de succession et elle eut également à verser l'impôt sur le revenu tous les mois. Pourriez-vous bien me dire comment cela se fait. C'est un cas de double taxation. Le ministre pourrait-il nous expliquer cela.

Songez également qu'il y a des gens, bénéficiant des allocations de la pension de vieillesse, impuissants à améliorer leur sort. Pourquoi vivraient-ils dans le dénuement? Ils ont édifié le pays et les voilà indigents. Je me demande comment nous vivrions, le ministre ou moi, avec \$108.50 par mois. Beaucoup de ces gens sont trop âgés pour sortir de l'ornière et c'est profondément injuste.

Sauf erreur, le ministre va nous parler du nouveau projet de loi sur les aliments et drogues; tant mieux. Nous l'écouterons volontiers. Je me demande néanmoins pourquoi les vieillards pensionnés et les autres bénéficiaires d'allocations des provinces ne se voient pas partiellement ou totalement défrayés de leurs notes de pharmaciens. Je l'ai dit, la nécessité de soins médicaux augmente avec l'âge. Il en va de même des médicaments. Avant 50 ans on ne va pas souvent chez le pharmacien, mais bien des allocataires de la pension de vieillesse ont besoin de médicaments.

Pourquoi le ministre ne songerait-il pas à acheter des médicaments, en gros, comme le font bien de nos hôpitaux? Les vieillards pen-